



Communiqué de presse

30 septembre 2019

Incendie à Rouen : seule la transparence pourra tranquilliser les citoyens

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

Jeudi 26 septembre, un incendie s'est déclaré aux alentours de 2h40 au sein de l'entreprise Lubrizol, quai de France à Rouen. Cette entreprise, classée Seveso seuil haut, produit notamment des additifs pour lubrifiants. Après fermetures des écoles pendant deux jours à la suite de l'incendie, tous les établissements scolaires du département ont été réouverts ce lundi 30 septembre 2019 à l'issue des opérations de contrôle ou, pour les établissements souillés, des opérations de nettoyage.

La FCPE s'associe à la FCPE de Seine-Maritime pour que toutes les analyses qui ont été réalisées soient rendues publiques. Plus largement, la FCPE demande à ce que des prélèvements continuent à être faits au fil des jours et des semaines qui viennent, même si la situation paraît sous contrôle selon les autorités sanitaires.

Au-delà du département de la Seine-Maritime, la fédération souhaite que les recherches soient étendues aux établissements scolaires des départements limitrophes, puisque le nuage de fumée s'est déplacé.

Enfin, il est indispensable qu'une communication précise des gestes de sécurité et de la conduite à tenir (avec par exemple les traces de suie, les eaux usées, les légumes cultivés pour sa propre consommation) soit diffusée aux citoyens par l'intermédiaire des enfants scolarisés.

Cette communication doit prendre en compte le fait que les enfants et adolescents sont particulièrement vulnérables ; les parents doivent être encore plus précautionneux pour protéger leurs enfants.

La FCPE préconise une information sur les symptômes qui pourraient apparaître de manière décalée dans le temps : nausées, vomissements, maux de tête, vertiges...